Discours à la Nation du Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, le 03 avril 2014, à l'occasion de la Fête de l'Indépendance.

Meschers compatriotes,

Demain, 4 avril 2014, notre pays célèbre le 54e anniversaire de sonindépendance.

J'adresse à chacun de vous mes chaleureuses félicitations en ces moments dejoie et de fierté pour notre liberté retrouvée.

Cette année, la fête nationale renoue avec le défilé civil et militaire, que jeprésiderai à la Place de l'Obélisque.

La Namibie, à travers le Président IFIKEPUNUYE POHAMBA que j'ai accueilli cetaprès midi, est notre invitée d'honneur. Nous raffermissons ainsi unesolidarité historique qui lie nos deux peuples. Notre pays était en effetl'invité d'honneur de la fête des héros en Namibie, le 26 août dernier, enhommage au soutien actif de la diplomatie sénégalaise à la lutte du peuplenamibien pour son indépendance.

Le 4 avril, par la charge émotionnelle et le souvenir qui s'y attachent, mefait d'abord penser à vous, chers anciens combattants.

Cette année marque le 70e anniversaire du débarquement des Forces alliées enProvence. Nous ne pouvons oublier votre participation décisive à cetteopération historique, prélude à la victoire finale.

Au nom de la Nation, je vous salue avec respect et affection, et vous redisnotre reconnaissance pour tous les sacrifices consentis à la défense du mondelibre.

Le 4 avril, en symbiose avec la Nation, nos Forces de défense et de sécuritésont aussi à l'honneur.

A vous, Officiers, Sous Officiers et militaires du rang, je renouvelle maconfiance. Je pense à tous ceux, parmi vous, qui sont actuellement engagés dansdes missions, sur le territoire national, et au service de la paix, en Afriqueet dans le monde.

Je veux aussi saluer la mémoire de tous nos soldats tombés au champ d'honneur,et exprimer mon soutien et ma compassion aux blessés.

De tout temps, l'Armée sénégalaise est appréciée pour son professionnalisme etson attachement aux valeurs qui fondent la République et la Nation.

Voilà tout le sens du thème retenu cette année : «**Forces de défense et de sécurité etdéveloppement économique et social**».

Il traduit l'action quotidienne de l'Armée au service de la Nation, au-delà deses missions régaliennes; notamment la formation des jeunes aux métiers, lasanté, la lutte contre les trafics illicites de tous genres, la sauvegarde denos ressources halieutiques, la protection de l'environnement et le soutien audésenclavement.

A ce titre, en attendant la livraison des nouveaux navires Aguène et Djambodjen juillet prochain, l'Armée met à disposition un bateau pour faciliter le fretde marchandises entre Dakar et Ziguinchor, par une liaison hebdomadaire d'unecapacité de deux cents tonnes.

De même, j'apprécie l'expertise du personnel de santé militaire, dontl'essentiel des activités de soins est consacré aux populations civiles. Afinqu'elle reste en phase avec ses missions et les défis de l'heure, le programmede renforcement des capacités opérationnelles de l'Armée sera poursuivi.

S'agissant en particulier du volet sécuritaire, mille nouveaux élèves gendarmesrejoindront la Gendarmerie nationale pour l'année en cours. De plus, milleagents de sécurité de proximité ont été mis à sa disposition. Mille autresservent au Ministère de l'Intérieur, au sein de la Police nationale et de laBrigade Nationale des Sapeurs Pompiers.

Les conditions d'existence du soldat et de ses ayants droit me tiennent aussi àcoeur. A cet effet, j'ai déjà signé le décret portant indemnisation demilitaires des Forces Armées tombés au champ d'honneur ou déclarés inaptes«service armé», suite à des opérations de guerre, de police ou de sécurité. Il en est de même du décret relatif àl'amélioration du traitement des élèves-officiers, des enfants de troupe et dessoldats servant pendant la durée légale.

Le rendez-vous de demain est aussi le vôtre, jeunes du Sénégal. Je souhaite quecette occasion solennelle fortifie en chacun de vous la fibre patriotique, ledésir ardent de rivaliser dans l'excellence et la passion de servir la Nation.

Mes chers compatriotes,

Dans mon message du 31 Décembre dernier, je vous ai entretenu des projets et initiativesdu Gouvernement en matière de développement économique et social. Je viens delancer le Pôle de développement de la Casamance pour accompagner la dynamiquede paix.

Ainsi nous ouvrons une nouvelle ère de valorisation de toutes les potentialitésde notre pays. Ce développement doit être territorialement équitable etsocialement inclusif.

Nous voulons un développement équitable à l'échelle nationale ; parce que deDakar à Kéniéba, de Kabrousse à Cas Cas,c'est tout le Sénégal qui mérite l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, àl'habitat, à l'éducation, à la santé, à l'électricité et aux opportunités d'emploi.

Voila pourquoi je tiens particulièrement à la réduction des disparités entrenos villes et nos campagnes, par la redynamisation de l'économie rurale, grâceau développement progressif des infrastructures et du secteur agricole.

Deux nouveaux programmes ruraux majeurs répondent à ce souci :
- le programme de 4000 Km de routes rurales sur quatre ans, avec laparticipation de jeunes formés aux travaux de réalisation et d'entretien ;

- et les Domaines Agricoles Communautaires, pour occuper de jeunes ruraux,insérer des diplômés d'Ecoles de formation aux métiers agricoles et disciplinesconnexes, et soutenir des promoteurs privés.

Sur les vingt Domaines prévus pour l'année 2014, les sites de Keur Momar Sarr,Séfa et Keur Samba Kane sont déjà en cours d'aménagement.

Au titre de la coopération bilatérale, nous avons déjà conclu un vasteprogramme d'aménagement agricole dans la vallée du fleuve Sénégal.

S'agissant de la filière arachidière, je me réjouis de constater que pour lapremière fois, cette année, l'Etat a payé, dès l'entame de la campagne, lesdettes dues aux opérateurs semenciers.

Nous avons également constitué un fonds de commercialisation de 11,5 milliardsde FCFA pour l'achat, par les opérateurs privés stockeurs, de 50.000 tonnes desemences écrémées.

En outre, pour améliorer nos performances dans ce domaine, le Gouvernement amis en place un plan de reconstitution du capital semencier à hauteur de 5milliards de FCFA ; ce qui nous permettra de passer de 6000 tonnes de semencescertifiées à 24 000 tonnes pour la prochaine campagne.

Nous voulons aussi un développement socialement inclusif ; parce que nousdevons assurer la solidarité intergénérationnelle et répondre aux besoinsspécifiques des jeunes et des femmes en matière d'emplois et d'activitésgénératrices de revenus.
Pour améliorer la situation des retraités, le Ministre en charge du Travailpoursuivra la concertation tripartite, Etat-Patronat-Employés, sur lafaisabilité d'une pension IPRES

minimale, quels que soient le niveau de salaireet la durée de cotisation de la personne retraitée.

Je suis également heureux d'annoncer que le Projet d'Appui à la Promotion del'Emploi des Jeunes et des Femmes, financé à hauteur de 19 milliards de FCFA,en partenariat avec la Banque africaine de Développement, est en coursd'exécution. Il s'agira de :

- promouvoir l'entreprenariat des jeunes et des femmes porteurs de projets enmilieu rural et périurbain ;

- soutenir l'aménagement d'infrastructures et de plateformesmultifonctionnelles de transformation et de conditionnement des produitsagricoles ;

- et faciliter l'accès des jeunes et des femmes au financement, en allégeantles obstacles liés aux taux d'intérêt, aux garanties et apports personnelsexigés pour l'octroi des crédits.

A terme, ce projet prévu sur cinq ans devrait générer 15 000 emplois.

Avec l'appui de la Banque islamique de Développement, pour un financement déjàacquis de 11 milliards de FCFA, nous lançons prochainement un autre Programmedédié au Développement de l'Entreprenariat féminin et d'Appui à l'Emploi desJeunes Filles.

Mes chers compatriotes,

Comme vous le savez, le 24 février dernier, j'ai présenté à nos partenairestechniques et financiers, et du secteur privé le Plan Sénégal Emergent, PSE, pourun renouveau productif du Sénégal.

Ce Plan répond à un impératif : il nous faut sans tarder placer notre pays surla voie du progrès, par une transformation en profondeur de la structure denotre économie, une meilleure justice sociale et la poursuite de nos efforts debonne gouvernance.

A l'instar d'autres expériences nationales réussies, j'ai voulu inscrire le PSEen dehors de toute contingence conjoncturelle, pour une vision stratégique àlong terme. Le PSE sera financé pour l'essentiel sur nos ressources propres.

Pour le financement complémentaire, nous avons reçu le soutien massif de nospartenaires, au-delà même de nos sollicitations.

Cette confiance placée en notre pays nous met, en même temps, dans l'obligationde traduire en actes les engagements convenus.

Le changement qualitatif doit d'abord venir de l'Administration, parce quec'est elle qui a aidé à la conception du PSE. Et c'est elle, comme catalyseurprincipal des politiques

publiques, qui est chargée de sa mise en oeuvre.

Notre pays a une vieille tradition administrative. Et son expertise sert bienau-delà de nos frontières. Mais il nous faut réformer notre systèmeadministratif pour créer une nouvelle dynamique de développement. Nous devonsdonc faire de notre Administration un espace plus accueillant, où l'usagerreçoit toujours un traitement convivial et diligent.

A tous les niveaux de responsabilité, l'autorité doit s'exercer, non comme unstatut qui met son dépositaire au dessus du citoyen, mais comme une compétenceorganisée au service du citoyen.

Par conséquent, j'entends poursuivre avec vigueur les efforts de modernisationde l'Administration. Dans le même souci d'une meilleure gouvernance, nousvenons d'adopter la loi portant déclaration de patrimoine. Sont assujettis àcette déclaration, les Présidents d'Institutions, les Ministres, lesordonnateurs de dépenses, les administrateurs de crédits et les comptablespublics.

J'ai également procédé à l'installation de l'Office national de Lutte contre laFraude et la Corruption (OFNAC) qui, je le rappelle, est une autoritéindépendante.

Le processus de réforme de nos Institutions est engagé. J'ai reçu, le 13février dernier, le Rapport de la Commission que j'avais mandatée à cet effet.

Après les élections locales du 29 juin, je fixerai les prochaines étapes de laréforme.

Elle obéira à trois exigences :

- la consolidation de notre expérience démocratique,

- le renforcement de l'Etat de droit,

- la stabilité et la modernisation de nos Institutions.

En définitive, mes chers compatriotes, sur le chemin du Sénégal émergent, lechangement, parce qu'il nous concerne tous, devra venir de chacun de nous. Caren chacun de nous s'incarne la Nation. Tous, ensemble, nous devons vaincre laroutine et le confort de l'habitude, cultiver davantage l'éthique du travail,établir un nouvel état d'esprit avec le service et le bien publics, et faireface à nos défis pour un Sénégal émergent.

Le Changement qualitatif que nous voulons pour notre pays est à ce prix.Personne ne fera à notre place ce que nous ne sommes pas disposés à faire pournous mêmes.

L'indépendance n'est pas l'acte d'un jour, mais un combat de tous les jours,que nous devons gagner.

Ce soir, mes chers compatriotes, j'ai à cœur de vous renouveler mon engagementà consacrer tous mes efforts à la réalisation d'un Sénégal meilleur et à ladéfense des idéaux qui nous unissent.

Ensemble, maintenons vivace la flamme patriotique et la conscience d'un communvouloir de vivre ensemble qui fonde et consolide la Nation sénégalaise unie,libre et prospère, dans une Afrique toute aussi unie, libre et prospère.

Bonsoir et bonne fête d'indépendance

Revenir